

SOMMAIRE DES RÈGLEMENTS DE LA PÊCHE RÉCRÉATIVE 2023



Sommaire des règlements de la pêche récréative du parc national Kouchibouguac

- 🐟 Tous les Règlements sur la pêche dans les parcs nationaux du Canada (de la Loi sur les parcs nationaux du Canada) s'appliquent.
- 🐟 Vous devez détenir un permis de pêche émit par le parc national Kouchibouguac pour pêcher dans ses eaux et posséder des poissons.
- 🐟 Les règlements sur la pêche des parcs nationaux peuvent différer de ceux établis dans la province (veuillez bien étudier ce dépliant afin de respecter les règles émises par le parc).
- 🐟 Le parc peut demander aux pêcheurs de fournir leurs prises pour en faire l'inspection et inventorier les populations. Les pêcheurs peuvent aussi être demandés de soumettre une déclaration de prises avant de quitter le parc.
- 🐟 Vous devez détenir un permis de pêche des parcs nationaux pour pêcher dans les eaux d'un parc national. La seule exception à cette règle concerne les personnes de moins de 16 ans, lesquelles peuvent pêcher sans permis si elles sont accompagnées d'une personne de 16 ans ou plus, titulaire d'un permis de pêche officiel des parcs nationaux. Les prises de la personne de moins de 16 ans doivent alors être incluses dans les limites de prises quotidiennes et de possession de la personne détenant le permis.
- 🐟 Un carte de parc, ayant des motifs raisonnables de croire que le titulaire d'un permis de pêche a enfreint les règlements sur la pêche récréative des parcs nationaux, peut suspendre et confisquer le permis.

⚠️ Pour votre sécurité, soyez très prudents près des routes, des pontons, des ruisseaux et des rivières afin de prévenir les accidents et les blessures.



Permis de pêche récréative

Quotidien 12.75 \$
Annuel 44.25 \$

(Les prix peuvent changer et incluent la taxe)



Limites générales et saisons de pêche

Limites quotidiennes de prises et de possession par espèce de poisson selon la saison:



Truite de ruisseau



5



15 avril - 17 sept. 2023



Anguille d'Amérique (saison estivale) > 53 cm



10

line or spear



12 mai - 31 août 2023



Anguille d'Amérique (saison hivernale) > 20 cm



10

spear only



15 déc. 2023 - 15 fév. 2024



Éperlan arc-en-ciel



60



15 avril - 30 nov. 2023



Bar rayé

(pêche avec remise à l'eau)



0



1er juillet - 31 oct. 2023



Prises accidentelles - Toute espèce pêchée accidentellement doit immédiatement être remise à l'eau.

Le saumon de l'Atlantique : le retour du roi

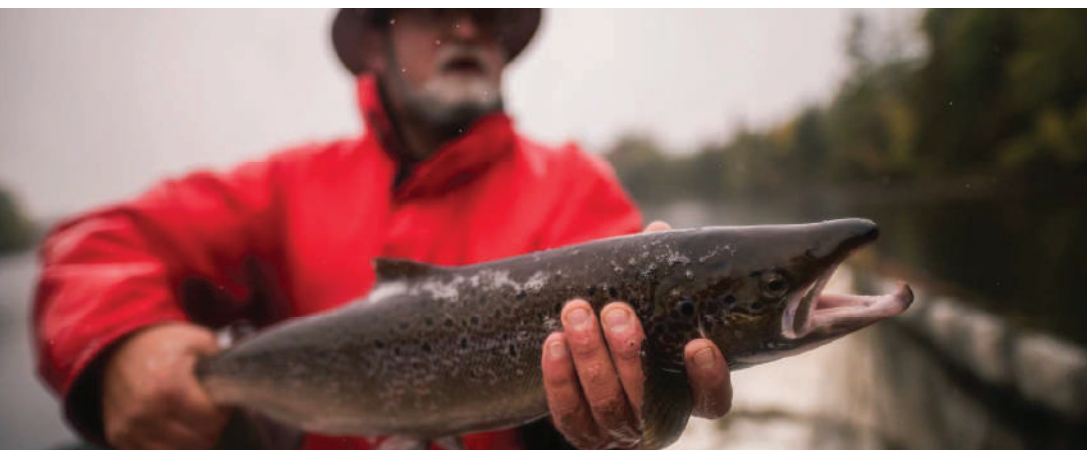
(*Salmo salar*)


Nom Mi'gmaq: Plamu

Statut LEP: Préoccupant


Les populations de Saumon d'Atlantique sauvage au Canada atlantique ont diminué de façon spectaculaire au cours des dernières décennies. Parcs Canada prend des mesures pour récupérer les stocks de saumon dans les parcs nationaux depuis de nombreuses années. À partir de 2019, cinq parcs nationaux de l'Atlantique (Fundy, Kouchibouguac, Cape Breton Highlands, Gros Morne, Terra Nova) et leurs partenaires se sont associés pour la conservation du saumon de l'Atlantique à l'échelle régionale.

Chaque année, notre équipe de conservation des ressources opère deux filets à éperlan pour piéger, compter et étiqueter les saumons adultes dans le parc. Certains individus en bonne santé sont transportés vers une éclosérie pour la production d'oeufs fécondés. En collaboration avec des organisations partenaires non gouvernementales (Les Amis de la Kouchibouguacis, Kopit Lodge, University of New Brunswick, et L'Institut canadien des rivières), le parc participe aux efforts visant à implanter ces oeufs fécondés dans un habitat de frai approprié dans les bassins versants du parc. Des échantillons génétiques sont également prélevés sur chaque adulte capturé pour étudier la diversité génétique et vérifier l'efficacité de nos efforts de conservation.



 186 route 117
Parc national Kouchibouguac, N.-B.

 @PNKouchibouguac

 506-876-2443

 /PNKouchibouguac

 parcs.canada.ca/kouchibouguac



Règlements portant sur la pêche récréative du parc national Kouchibouguac

NOTEZ BIEN: Les règlements ci-dessous sont fournis à titre d'information pour ceux et celles qui planifient pêcher à la ligne dans le parc national Kouchibouguac. Il est possible que ce résumé ne soit pas conforme aux règlements en vigueur puisque des modifications sont apportées périodiquement. Vous pouvez consulter le texte complet des règlements au site internet suivant: www.laws-lois.justice.gc.ca



Règlements de la pêche récréative (sommaire)

- ❖ Il est interdit de laisser votre équipement de pêche sans surveillance;
- ❖ Il est interdit de pêcher lors de la période suivante: à partir d'une heure après le coucher du soleil jusqu'à une heure avant l'aube;
- ❖ Il est illégal de pêcher à la turlutte ou de ferrer le poisson autrement que par la bouche dans les parcs nationaux;
- ❖ La possession de queutards ou de gaffes est illégale dans les parcs nationaux;
- ❖ Il est illégal de se servir d'un leurre ayant plus de deux hameçons à points multiples ou d'un hameçon simple et un hameçon à pointes multiples; les hameçons à pointes multiples ne doivent pas avoir plus de trois pointes;
- ❖ Il est illégal de pêcher avec une ligne garnie de plus d'une mouche artificielle, d'une autre sorte d'appât ou de se servir d'une combinaison des deux. Un leurre, une mouche ou un appât ne doit pas permettre de capturer plus d'un poisson à la fois;
- ❖ Il est interdit à quiconque qui pêche dans les eaux d'un parc national d'utiliser un lest en plomb ou une turlutte plombée pesant moins de 50 g (1.8 onces);
- ❖ Il est interdit d'utiliser une mouche artificielle plombée ou une ligne munie d'un plomb faisant couler la mouche artificielle;
- ❖ Il est illégal de pêcher à l'aide d'une mouche artificielle attachée à une cuiller ou à un appât naturel;
- ❖ Il est interdit d'utiliser comme appât ou d'avoir en sa possession dans un parc national des oeufs fécondés de poisson ou des vairons vivants;
- ❖ Il est illégal de pêcher ou d'avoir en sa possession plus de poissons que les maximums quotidiens de prises et de possession fixés par les règlements;
- ❖ Il est illégal de pêcher aux endroits où un écriteau interdit la pêche ou de dépasser les limites de pêche qui y sont affichées;
- ❖ Les agrès de pêche retrouvés près d'un cours d'eau hors saison ou dont l'utilisation est illicite peuvent être saisis.



Exemples de leurres légaux



✔ Leurre - deux hameçons à pointes multiples (n'ayant pas plus de trois pointes)



✔ Leurre - deux hameçons simples



✔ Leurre - hameçon simple



✔ Leurre - hameçon à pointes multiples



Exemples de gaffes et leurres illégaux



❌ Leurre munie d'une mouche artificielle



❌ Mouche artificielle plombée



❌ Ligne pouvant capturer plus d'un poisson à la fois



❌ Leurre ayant plus de deux hameçons à pointes multiples



❌ Gaffe